

8 octobre 1990 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République et Giulio Andreotti, Président du Conseil des ministres de la République italienne, sur les relations franco-italiennes, la poursuite de la construction européenne et l'intérêt d'une Conférence internationale pour traiter des problèmes du Proche et du Moyen-Orient, Paris, le 8 octobre 1990.

LE PRÉSIDENT.- Mesdames et messieurs, les conventions viennent de s'achever entre la délégation italienne et la délégation française dans le cadre de ce que l'on appelle, en langage usuel, Sommet italo-français. Vous savez qu'il y a déjà quelques années que nous avons entrepris ce type de rencontres. Celles-ci avaient l'intérêt particulier de précéder de trois semaines la rencontre de Rome du Conseil européen. Il y avait donc un aspect préparatoire dans cette réunion. Préparatoire de cette conférence, mais aussi de celle qui suivra. Et celle qui suivra, également sous présidence italienne, se trouvera confrontée à des problèmes très importants : la réunion de la conférence intergouvernementale sur l'union économique et monétaire et celle sur l'union politique. Bien entendu nous n'avons pas été indifférents à ce qui se passe en dehors de nous et de la Communauté. Nous avons notamment, M. le Président du Conseil des ministres et moi, parlé assez longuement des problèmes du Golfe.

- Les ministres des affaires étrangères et les autres ministres conviés à cette réunion, se sont rencontrés dans des réunions bilatérales. Ils en ont, selon le mode de travail qui a été adopté, rendu compte. Et, à l'issue de ces comptes rendus nous avons tiré quelques conclusions.

- Comme je viens de vous le dire, les échéances d'ici la fin de l'année, sous présidence italienne dans le cadre communautaire européen sont multiples. De ce fait, les ministres des affaires étrangères, MM. De Michelis et Roland Dumas ont essentiellement traité de ce sujet.

- Il s'en est ajouté un autre qui touche à l'éventualité d'une conférence méditerranéenne. Il y a quelques années, j'avais lancé une suggestion de ce type qui avait alors été reprise par nos amis italiens et qui est de nouveau avancée sous forme d'un projet tout à fait précis. Il serait question en effet de réunir les pays méditerranéens. Il n'est pas difficile d'en faire la liste, il suffit de regarder une carte de géographie.

- Nous avons également traité des affaires militaires en matière d'armement. Une fois encore des échanges de vues sur le Golfe puisque cela a quelques rapports avec le rôle de l'UEO, et ses prises de position. Et puis certains aspects particuliers sur l'armement d'hélicoptères et sur une proposition d'origine italienne de réunion des ministres de la défense des Douze, ce qui donne déjà plus d'étoffe aux problèmes traités dans le cadre de l'UEO, vous l'avez déjà compris.

- Sur les questions industrielles, les ministres ont débattu des problèmes de l'énergie, de micro-électronique, de ceux aussi, par rapport à la Commission européenne, d'aide à l'industrie. J'ajoute qu'un projet commun d'alimentation de la Corse et de la Sardaigne en gaz naturel a été étudié.

Pour le commerce extérieur, un tour d'horizon traditionnel a été fait. On a évidemment parlé de

- Pour le commerce extérieur, un tour d'horizon traditionnel a été fait. On a évidemment parlé de l'Uruguay-Round qui occupe une place importante dans les débats internationaux. On demande des précisions sur un certain nombre de domaines en particulier en matière agricole. On a rappelé à cet égard la référence au communiqué de Houston. Enfin, on a évidemment parlé de ce que l'on pourrait appeler la stratégie communautaire dans ce domaine.\

Les questions proprement communautaires que nous avons étudiées ont porté particulièrement sur les négociations entre la Communauté économique européenne et le Japon concernant les importations d'automobiles japonaises et sur le développement du marché intérieur puisque tel est l'objectif fixé pour les deux années qui viennent. L'Italie souhaite participer à ce que l'on appelle les accords de Schengen. C'est la France qui actuellement occupe la présidence, cette adhésion est en bonne voie. Il y aurait donc l'Allemagne, la France et les trois pays du Bénélux plus l'Italie qui désormais participerait à cet accord sur la circulation des personnes.

- Les questions économiques ont été abordées dans leur ensemble. Le Conseil économique et financier, le problème de la Livre dans le système monétaire européen et la préparation de la Conférence intergouvernementale sur l'union économique et monétaire qui est tellement d'actualité que c'est la troisième fois que je vous en parle. Cela a été abordé sous tous les aspects par les différents ministres compétents et n'a pas laissé apparaître de désaccord entre nos deux délégations.

- Sur le plan affaires étrangères, on a étudié le type de relations existantes d'une part, entre : la Communauté et l'Union soviétique. Et d'autre part, la Communauté et les Etats-Unis d'Amérique dans le cadre de déclarations transatlantiques.\

Enfin, sur un plan strictement bilatéral nous avons évoqué la question du lycée Châteaubriand à Rome qui nécessite d'ailleurs le vote d'une loi en Italie car il s'agit d'un problème immobilier, elle est d'ailleurs en cours d'approbation. Mais là-dessus, nous avons également tout à fait perçu que les deux parties souhaitaient vivement en terminer avec cela d'une façon favorable.

- Je vais maintenant demander à Monsieur le Président du Conseil Andréotti s'il souhaite ajouter quelques mots à ce que je viens de dire. Je voudrais simplement avant de lui laisser la parole, lui dire le plaisir que nous avons de recevoir les dirigeants italiens en France, à Paris, et particulièrement ici à l'Élysée. Nous continuons une longue marche de travail en commun qui nous permet d'évoquer le dévenir très actuel, si je puis ainsi m'exprimer, de notre Europe à partir de la Communauté dont nous sommes des membres actifs les uns et les autres.\

M. ANDREOTTI.- Je vous remercie monsieur le Président. Je suis d'accord avec vous dans l'évaluation positive que vous avez donnée de cette rencontre entre les ministres qui est devenue désormais une tradition fort utile et qui a deux buts. Premier but, savoir que certains problèmes doivent être résolus ou doivent avancer, car quand on se rencontre, il faut faire le point de la situation. Donc, on ne peut pas laisser ces points un peu ensevelis dans les archives. Le deuxième but, c'est de voir comment on peut construire ensemble marche après marche une volonté commune, une opinion commune, une volonté commune qui permettront d'augmenter la coopération politique, que tant la France que l'Italie, souhaitent à l'intérieur de la Communauté européenne.

- En ce qui concerne la présidence italienne, au cours de ces derniers mois nous avons cherché à préparer deux conférences. Mais à côté de ces deux conférences, nous avons essayé d'avancer, avant la fin de 1992, pour préparer ce grand marché intérieur et nous nous sommes trouvés face à certains problèmes et surtout les problèmes du Golfe qui ont une nature complètement différente. D'autres problèmes aussi à l'intérieur de la Communauté européenne, comme l'unification des deux Allemagne.

- Au cours de notre présidence, nous avons eu des contacts très étroits avec le Président de la République française. Je suis venu à Paris il y a quelques semaines lui demander des conseils dans un moment qui était très délicat. Je crois qu'il est essentiel de partager à un niveau international la confiance, de pouvoir résoudre les problèmes, même les problèmes les plus difficiles, par la diplomatie et la politique en essayant là où il le faut de nouveaux instruments.

- L'idée que M. le Président de la République française a présentée tout à l'heure, idée du Président de la République française, reprise par M. De Michelis qui consiste à reprendre un

dialogue méditerranéen peut être un instrument utile. Il faut essayer de faire des efforts pour résoudre les problèmes de manière pacifique. Nous pouvons l'affirmer car nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour donner notre contribution à la sauvegarde militaire de l'embargo décidé par le Conseil de sécurité des Nations unies qui est l'instrument de pression qui, à notre avis, doit être utilisé, qui peut être gagnant en permettant de restaurer une souveraineté de l'Etat du Koweït. Non seulement un retrait des forces militaires irakiennes, mais l'annulation de l'annexion du Koweït.

- Je voudrais ajouter aussi que cette voie est quelque chose qui nous est commun. Le discours que le Président a fait le 24 septembre aux Nations unies a des points communs avec le discours que M. Bush a fait une semaine après. Donc, il s'agit de propositions concrètes et de positions très définies. Ceci permettrait de résoudre le problème de principe et en même temps cela permettrait de travailler de manière simultanée.

- Donc, avec les propos de M. Mitterrand, répétés par le Président Bush, tout se transforme en une perspective pour l'avenir et je pense qu'il ne peut pas y avoir de polémique à ce propos.\

QUESTION.- La question est adressée à M. Mitterrand et à M. Andréotti. A Jérusalem, dans la partie est de Jérusalem, il y a eu des incidents aujourd'hui, avec vingt morts. Je voudrais savoir si vous considérez que cet épisode est un épisode contingent ou si cet épisode peut augmenter la tension au Moyen-Orient et donc ouvrir un deuxième front au Moyen-Orient ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est évidemment pas un phénomène contingent. Cela ne veut pas dire quand même que cela ouvre un deuxième front. Je crois que c'est là que je situerai ma réponse. Ce n'est pas contingent, c'est en soi un événement grave qui marque bien l'impasse dans laquelle, depuis de longues années, le monde et particulièrement les belligérants sont enfermés. Il faut absolument que quelque chose ou quelqu'un débloque cette situation. Nous avons proposé depuis longtemps, nous ne sommes pas les seuls, la tenue d'une conférence internationale qui s'appliquerait aux problèmes particuliers des relations entre Israël et les Palestiniens. Il y a quelque temps, cette idée de conférence internationale a trouvé une nouvelle actualité, non pas pour traiter exactement ce problème, mais comme méthode d'approche pour l'ensemble des problèmes du Proche et du Moyen-Orient. Ces derniers événements ne peuvent que me confirmer dans le sentiment qu'il faut absolument trouver une issue où le dialogue puisse l'emporter sur la violence et je n'en vois guère d'autre dans les dispositions où je vois ceux qui à l'heure actuelle se combattent.

- Un deuxième front, ce serait beaucoup dire. Je pense, en tout cas, que le Conseil de sécurité des Nations unies et les Nations unies en tant que telles se trouvent placées devant des problèmes qui, alors, risquent de devenir liés, puisque les problèmes du droit se posent dans les mêmes termes. Il convient donc qu'il soit clair dans tous les esprits qu'on ne peut pas rechercher la défense du droit ici et la négliger là. Bien entendu, les bases peuvent être différentes et je n'entends pas du tout mêler les questions. Mais le droit c'est le droit et lorsque les Nations unies se prononcent, il faut qu'elles soient en mesure de mettre en oeuvre le droit qu'elles ont défini, là comme ailleurs.\

M. ANDREOTTI.- Il faut rappeler que, malheureusement, il y a eu de nombreux morts à l'Intifada au cours de toutes ces années. Souvent, dans les médias, lorsqu'un phénomène se perpétue, il n'est plus en première page mais à l'intérieur du journal. Les morts d'aujourd'hui apportent un nouvel élément parce qu'ils sont nombreux et à cause du moment précis où cela intervient. De toutes manières, nous faisons face à un problème qui ne peut pas se résoudre tout seul. La Communauté européenne, il y a déjà dix ans, avec la déclaration de Venise, avait donné une indication claire quand à une manière de solution par négociation. Le Conseil de sécurité des Nations unies, vendredi dernier, avait pensé, sur demande du Yémen, à discuter des territoires occupés, non pas pour des solutions simultanées, ce qui est une illusion et ne nous amènerait aucun résultat, mais pour réaffirmer un principe qui est valable & en particulier, il y a une chose qui doit être très claire : la crise du Golfe n'est pas un problème entre Israël et les Etats arabes. C'est un problème pour l'Occident qui est intervenu sur la demande d'un pays arabe qui avait peur d'être occupé de la même manière qu'un autre pays arabe avait déjà été occupé. Eh bien !

l'Occident offre une solidarité à des pays arabes vis-à-vis d'autres pays arabes. Il faut que ceci soit très clair car des confusions pourraient être un véritable désastre actuellement.

- J'espère qu'il n'y aura pas de conséquences, suite à ces derniers événements, qui portent un bouleversement aux tentatives de solutions pacifiques de cette difficile situation au Koweït et dans le Moyen-Orient, en général.\

QUESTION.- C'est à propos de la crise du Golfe, monsieur le Président, le Koweït a déjà accepté de participer à une conférence populaire. Est-ce que cela vous satisfait après votre proposition à l'ONU concernant le choix démocratique du peuple koweïtien, même avant la libération du pays ?

- LE PRESIDENT.- C'est un bon début.

- QUESTION.- Est-ce que vous avez déjà reçu un message de M. Arafat en faveur de sa cause après les faits et événements d'aujourd'hui ?

- LE PRESIDENT.- Cela m'a été communiqué, et j'ai pris connaissance de l'essentiel pendant que se tenait la Conférence italo-française, donc, je n'ai pas eu le temps d'approfondir ces choses, mais j'ai effectivement reçu un message.

- QUESTION.- Je voudrais que les deux Présidents, en particulier le Président Andreotti, nous disent si cet espoir de solution pacifique dans la crise du Golfe, se fonde sur des bases fortes, ou si c'est simplement un vague espoir d'une possibilité de négociations très longues, est-ce que l'on a des bases concrètes sur lesquelles nous pouvons fonder cet espoir ?

- M. ANDREOTTI.- D'une part, pour la première fois, les Nations unies ont eu un consensus presque total sur les libérations d'otages et contre l'annexion, même le Yémen a voté en faveur. C'est la première fois que les Nations unies se trouvent dans cette situation où elles peuvent faire face à une crise, où elles peuvent agir non seulement sur la base d'initiatives psychologiques, de manoeuvres diplomatiques, mais aussi sur la base d'un acte tel que l'embargo avec un vrai acte d'isolement vis-à-vis d'un pays pour pousser ce pays à revenir sur ses pas. Si cette action devait échouer, certes, les Nations unies ne seraient pas dissoutes mais il s'agirait d'une épreuve tellement négative que l'on en reviendrait au pouvoir du plus fort dans toute controverse internationale.

- Alors, nous essayons de faire tout ce que nous pouvons. Il y a plusieurs initiatives, personne ne peut considérer que ces initiatives sont un signe de faiblesse ou de manque de détermination, mais tout se base sur le fait que l'ONU a déclaré qu'il est intolérable qu'un pays soit occupé, soit annexé car cela signifierait l'échec du droit.

- LE PRESIDENT.- Vous m'avez également demandé de répondre à cette question. Je vous dirai que, je me garde de tout pronostic. Des principes ont été définis par les Nations unies, par le Conseil de sécurité, il faut que ces principes soient respectés et à l'égard de toute proposition qui ne sera pas contraire, être à l'écoute et prêts à engager tout dialogue.\

QUESTION.- Comment pensez-vous dépasser toutes ces perplexités allemandes sur l'union économique et monétaire, surtout en ce qui concerne la date qui doit être fixée pour le début de cette union économique et monétaire ?

- LE PRESIDENT.- Les perplexités allemandes ? Moi, je ne m'intéresse qu'à la décision politique et à la décision politique de l'Allemagne, par la voix de ses responsables et du principal de ses responsables. Que dit le Chancelier Kohl ? : "oui, à l'union économique monétaire et politique". Moi je ne connais pas les perplexités, le reste c'est l'affaire de ceux qui ont à en décider et je comprends très bien que cela puisse poser des problèmes. Mais la volonté politique est la règle, c'est ainsi que la chose se terminera.\

QUESTION.- Vous disiez qu'il n'y avait pas vraiment beaucoup de désaccords entre l'Italie et la France sur la préparation de la construction européenne et en particulier sur les rapports de la CEE avec l'extérieur. Il me semble que la France est un peu réservée sur la proposition italienne d'une déclaration commune CEE-Etats-Unis ?

- LE PRESIDENT.- Non. J'ai moi-même proposé il y a quelques mois que les Etats-Unis et la Communauté économique européenne prennent un peu plus l'habitude de se consulter et de débattre en commun des problèmes internationaux. Quant au contenu d'une déclaration tant que je ne la connaîtrai pas, je réserverai mon avis.\

QUESTION.- Avez-vous évoqué la proposition de M. Andreotti de remplacer le siège de la France

QUESTION.- Avez-vous évoqué la proposition de M. Andreotti de remplacer le siège de la France et de la Grande-Bretagne, je crois, au Conseil de sécurité par un siège de la CEE uniquement. Et la deuxième question, avez-vous évoqué le problème de Strasbourg ?

- LE PRESIDENT.- La première question n'a pas été évoquée. Je pense que c'était une proposition bonne pour l'exportation, mais pas dans le cadre de la Communauté. Donc, on n'en a pas débattu.

- Quant au siège de Strasbourg, le Président du Conseil italien travaille cela avec beaucoup d'assiduité. Je n'ai pas l'impression que la tâche lui soit très facile. Mais enfin il a déjà fait des propositions et il en fera encore pour veiller à une répartition équitable des principaux sièges entre les grandes villes d'Europe. On en est là.

- M. ANDREOTTI.- La première question que vous avez posée n'a pas été traitée aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'un problème très actuel. C'est une proposition qui avec des milliers d'autres solutions a été présentée dans la perspective d'une réforme des Nations unies qui aura lieu un jour ou l'autre. Car l'union politique fera qu'il y aura des réformes politiques. L'idéal, ce serait d'avoir une seule diplomatie, mais ce n'est pas un problème urgent. Donc les diplomates en service aujourd'hui ne doivent pas s'en faire. C'est un problème pour l'avenir. Il s'agit d'une perspective lointaine. C'est un thème qui, sans doute, sera débattu à un niveau d'étude, mais pas encore à un niveau vraiment fonctionnel et opérationnel. Donc je pense qu'il fallait le préciser.

- En ce qui concerne la deuxième question, c'est-à-dire le siège, je crois que le Président Mitterrand a raison lorsqu'il dit le Parlement européen, c'est-à-dire le siège de représentation des douze pays européens, doit rester à Strasbourg, pour la signification historique, pour la signification politique et aussi morale. D'autre part, le Président Mitterrand a aujourd'hui répété que du point de vue logistique qui parfois peut influencer les parlementaires, la France est ouverte et disponible pour créer tout ce qui peut être utile et faciliter le travail et la vie quotidienne des parlementaires. Je suis donc parfaitement d'accord.\

QUESTION.- Je voudrais revenir sur l'union économique et monétaire. Vous avez fait état d'absence de désaccord avec le partenaire italien. Je voulais savoir sur quoi porte votre accord. Est-ce sur l'approche britannique de l'union économique et monétaire, c'est-à-dire grosso modo par laisser aller le marché, ou est-ce l'approche plus institutionnelle de Jacques Delors ? Ma question s'adresse à vous deux, si vous le voulez bien.

- LE PRESIDENT.- Il n'y a pas que ces deux démarches. Il y en a d'autres. Mais on a l'esprit plus simple que vous n'avez l'air de le penser. L'union économique et monétaire doit tendre à disposer d'une monnaie et pour le maniement de cette monnaie, d'une banque centrale. Voilà ce que l'on cherche. Cela suppose, bien entendu, de nouveaux échanges dans le domaine économique. Il est certain que nous sommes loin pour l'instant de la définition déjà donnée - peut-être en aura-t-elle changé - par la Grande-Bretagne. Nous sommes certainement très proches de la définition donnée par le Président de la Commission qui grosso modo partage les mêmes convictions que nous. Mais je crois qu'il faut se garder de toute assimilation.

- Voilà, notre démarche est simple : faire aboutir, dans le délai prévu la conférence intergouvernementale, et si possible lier le développement économique et monétaire avec l'existence du marché unique dès 1993. Maintenant c'est à vous de commenter, c'est-à-dire de savoir à quoi cela ressemble. Est-ce que cela ressemble davantage à celui-ci qu'à celle-là ou le contraire. Le commentateur est libre.\

QUESTION.- Monsieur le Président, monsieur le Président du Conseil, êtes-vous satisfaits de la façon dont s'est déroulé le dernier conseil des ministres des affaires étrangères sur la coopération politique et la marche vers l'union politique ?

- LE PRESIDENT.- J'ai l'impression que la marche vers l'union politique rencontre pour l'instant moins de difficultés que la marche vers l'union économique et monétaire. Je peux paraître paradoxal d'ailleurs. Ce que m'en a rapporté le ministre d'Etat chargé des affaires étrangères français, m'a permis de penser que dans l'état présent des choses, les conversations sont fécondes et continuent de se placer sur le bon terrain.

- M. ANDREOTTI.- Je suis d'accord, je pense qu'il y a eu de grands pas en avant dans la préparation. Il y en aura d'autres dans les semaines à venir avant le Conseil européen de Rome l

et puis avant le Conseil de Rome II.\

QUESTION.- Monsieur Mitterrand vous avez dit récemment que l'Europe doit suivre une voie politique pas seulement économique. C'est-à-dire que les Douze doivent suivre à haut niveau une politique commune. Vous avez aussi déclaré dans ces mêmes moments que la France et l'Allemagne pourraient exercer le leadership de cette nouvelle Europe politique. Peut-être avons-nous mal compris. Je voulais savoir si l'axe Paris-Berlin ou Berlin-Paris est toujours valable ?

- LE PRESIDENT.- Permettez-moi de démentir absolument vos propos. Non seulement je n'ai pas dit cela, je ne parle jamais anglais donc je n'ai pas parlé de leadership, mais il n'y a pas que le mot, il y a aussi la pensée. J'ai précisément expliqué qu'il ne pouvait pas y avoir d'axe franco-allemand, qu'il ne devait pas y avoir de tentative de suprématie de deux pays parmi les douze, que tous étaient à égalité et que le rôle de l'Allemagne et celui de la France correspondaient à un devoir : c'était celui de rester fidèle à l'inspiration de la première heure lorsqu'ils faisaient partie des six, afin que par leur entente ils puissent continuer d'être l'élément moteur de la construction européenne. Voilà mes explications. Je les répète ici et je suis un peu triste de penser que vous avez une traduction - vous qui parlez très bien français - aussi malheureuse.

- M. ANDREOTTI.- Je voudrais simplement ajouter que vous êtes jeune, vous avez parlé d'un axe avec Berlin ce qui a vraiment des connotations historiques malheureuses.

- LE PRESIDENT.- Bref, il n'y a pas d'axe.\